

mégalis mégalia égalis

optionBALLON

Notice d'emploi

NGVA24-6H - NGVA24-6R - NGLA24-6H - NGLA24-6S - NGLA23-6H5
NGLS14-5H - NGLS14-5H5 - NGVS24-5H - NGLS24-5H - NGLS23-5H5
CGVA24-6H - CGVA24-6R - CGLA24-6H - CGLA23-6H5



© Modèles et brevets déposés • Réf 6 720 804 071-3 (2012/12) FR

Chaudières murales gaz à micro-accumulation ou chauffage seul avec option ballon
Tirage naturel, V.M.C. et étanche à ventouse

La passion du service et du confort

 **e.i.m. leblanc**

Table des matières

1	Explication des symboles et mesures de sécurité	4
1.1	Explication des symboles	4
1.2	Consignes générales de sécurité	5
2	Ouverture de la porte (appareils NGVA/NGVS/NGLA/NGLS)	7
3	Vue d'ensemble des éléments de commande	8
4	Mise en service	10
5	Utilisation	14
5.1	Allumer/éteindre l'appareil	14
5.2	Mise en marche du chauffage	16
5.3	Régulation du chauffage (en option)	17
5.4	Appareils NGVA/NGLA/CGVA/CGLA : Régler la température d'eau chaude sanitaire	18
5.5	Appareils NGVS/NGLS avec option ballon : Régler la température d'eau chaude sanitaire	20
5.6	Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement)	22
5.7	Protection contre le gel	23
5.8	Verrouillage des touches	24
5.9	Anomalies	24
5.9.1	Contrôles anti-débordement (appareils NGLA/NGLS/CGLA...) .	25
5.9.2	Sécurité collective des appareils V.M.C.	26
5.10	Désinfection thermique (appareils NGVS/NGLS/CGVS/CGLS avec option ballon)	27
5.11	Messages indiqués sur l'afficheur	28

6	Consignes pour économiser l'énergie	29
7	Généralités	31
8	Résumé du mode d'emploi	33

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explication des symboles

Avertissements



Les avertissements sont indiqués dans le texte par un triangle de signalisation.
En outre, les mots de signalement caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

- **AVIS** signale le risque de dégâts matériels.
- **PRUDENCE** signale le risque d'accidents corporels légers à moyens.
- **AVERTISSEMENT** signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.
- **DANGER** signale la survenue d'accidents mortels en cas de non respect.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole ci-contre.

Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Etape à suivre
→	Renvois à un autre passage dans le document
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
–	Enumération/Enregistrement dans la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Consignes générales de sécurité

Cette notice d'emploi s'adresse à l'utilisateur de l'installation de chauffage.

- ▶ Lire les notices d'emploi (chaudière, régulation, etc...) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.

Comportement en cas d'odeur de gaz

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes !

- ▶ Eviter la formation de flammes ou d'étincelles :
 - ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
 - Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecteur.
 - Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.
- ▶ Fermer l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un téléphone situé à l'extérieur du bâtiment !

Utilisation conforme

L'appareil ne doit être intégré qu'à un système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire fermé à usage privatif.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

« Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (enfants inclus) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, ni par des personnes ne disposant pas de l'expérience et/ou du savoir nécessaires, à moins que ces personnes ne soient sous la surveillance d'une personne responsable de leur sécurité ou d'une personne leur ayant fourni les consignes requises leur permettant

d'être en mesure d'utiliser l'appareil concerné. Les enfants doivent être surveillés pour être sûr qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. »

« Si le cordon électrique d'alimentation de l'appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger. »

Maintenance

Un entretien annuel de la chaudière est obligatoire pour un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement.

Nous recommandons de souscrire un contrat d'entretien annuel avec un installateur ou un service après-vente agréé par la marque.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Remédier immédiatement aux défauts constatés.

Appareils V.M.C. : l'entretien de la V.M.C. est obligatoire

- ▶ Entretien annuel des bouches d'extraction.
- ▶ Entretien quinquennal (5 ans) de l'ensemble de l'installation.
- ▶ Entretien du dispositif de sécurité.

Transformation et réparations

Les modifications non conformes sur l'appareil ou sur les autres pièces de l'installation de chauffage peuvent entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Ne jamais retirer l'habillage de l'appareil.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur l'appareil ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.

Fonctionnement type cheminée (appareil de type B...)

Le local d'installation doit être suffisamment aéré lorsque l'appareil récupère l'air de combustion du local.

- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ S'assurer du respect des exigences d'aération en accord avec un spécialiste :
 - en cas de transformations de la construction (par ex. remplacement des portes et fenêtres)

- en cas d'intégration a posteriori d'appareils avec évacuation de l'air vers l'extérieur (par ex. ventilateurs d'évacuation, ventilateurs de cuisine ou climatiseurs).

Air de combustion/air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité de l'appareil.
- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (diluants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité de l'appareil.

2 Ouverture de la porte (appareils NGVA/NGVS/NGLA/NGLS)

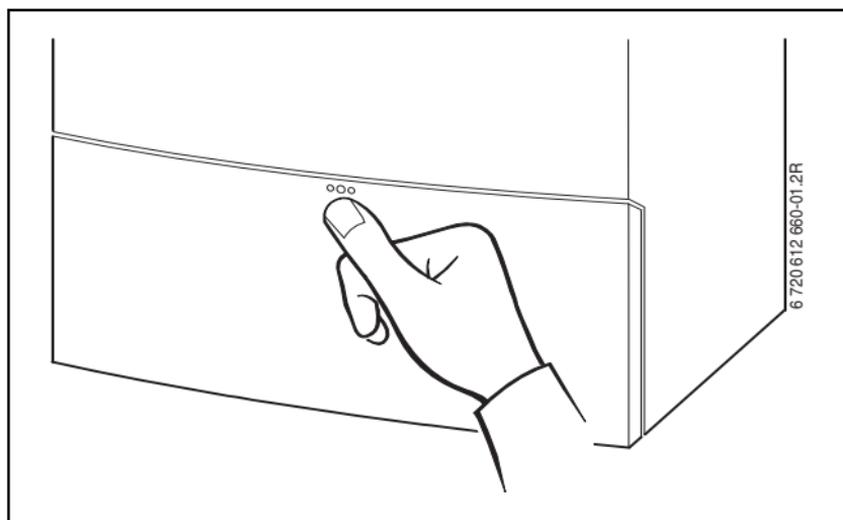


Fig. 1

3 Vue d'ensemble des éléments de commande

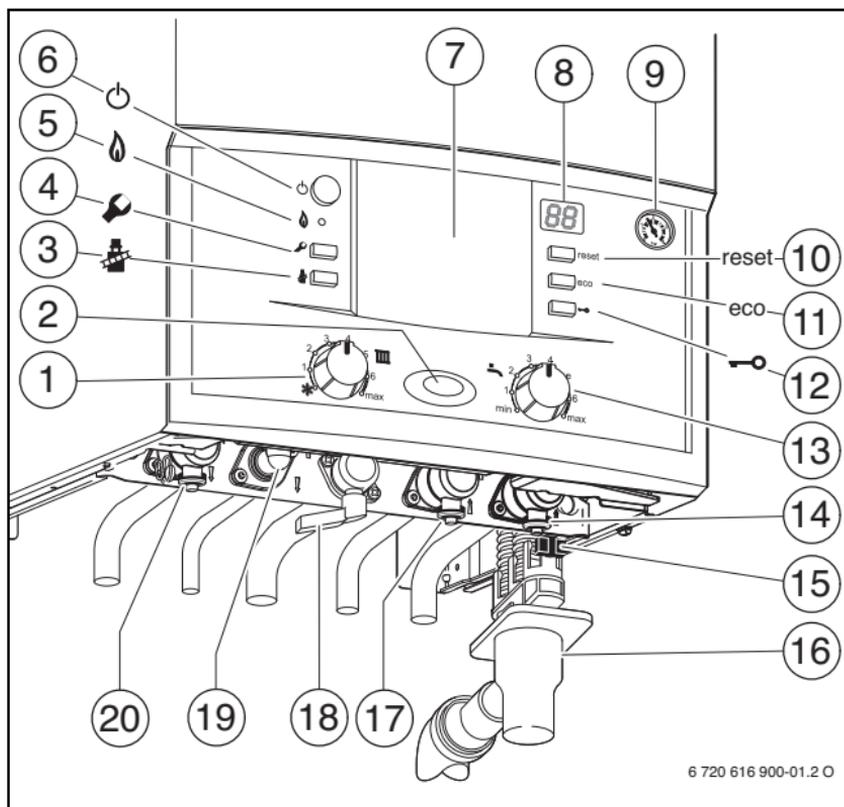


Fig. 2

- [1] Sélecteur de température de départ chauffage
- [2] Témoin de fonctionnement
- [3] Touche ramonage pour le professionnel
(voir notice d'installation)
- [4] Touche de service pour le professionnel
(voir notice d'installation)
- [5] Voyant de contrôle du fonctionnement du brûleur
- [6] Interrupteur principal
- [7] Logement pour une régulation à sonde extérieure
(accessoire) (appareils NGVA/NGVS/NGLA/NGLS)
- [8] Afficheur
- [9] Manomètre
- [10] Touche Reset
- [11] Touche eco
- [12] Verrouillage des touches
- [13] Sélecteur de température eau chaude sanitaire
- [14] Robinet de retour chauffage
- [15] Robinet de remplissage (appareils NGVA/NGLA/CGVA/CGLA)
- [16] Siphon à entonnoir (accessoire)
- [17] Robinet entrée eau froide sanitaire (appareils NGVA/NGLA/CGVA/CGLA)
Retour réchauffage accumulateur (appareils NGVS/NGLS avec option ballon)
- [18] Robinet de gaz (fermé)
- [19] Raccord eau chaude sanitaire (appareils NGVA/NGLA/CGVA/CGLA)
Départ réchauffage accumulateur (appareils NGVS/NGLS avec option ballon)
- [20] Robinet de départ chauffage



Les touches **[3]** et **[4]** sont réservées **exclusivement** à l'usage d'un installateur ou d'un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

4 Mise en service

Ouvrir le robinet de gaz

- Tourner la manette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
Si la manette est dans le sens d'écoulement, le robinet est ouvert.

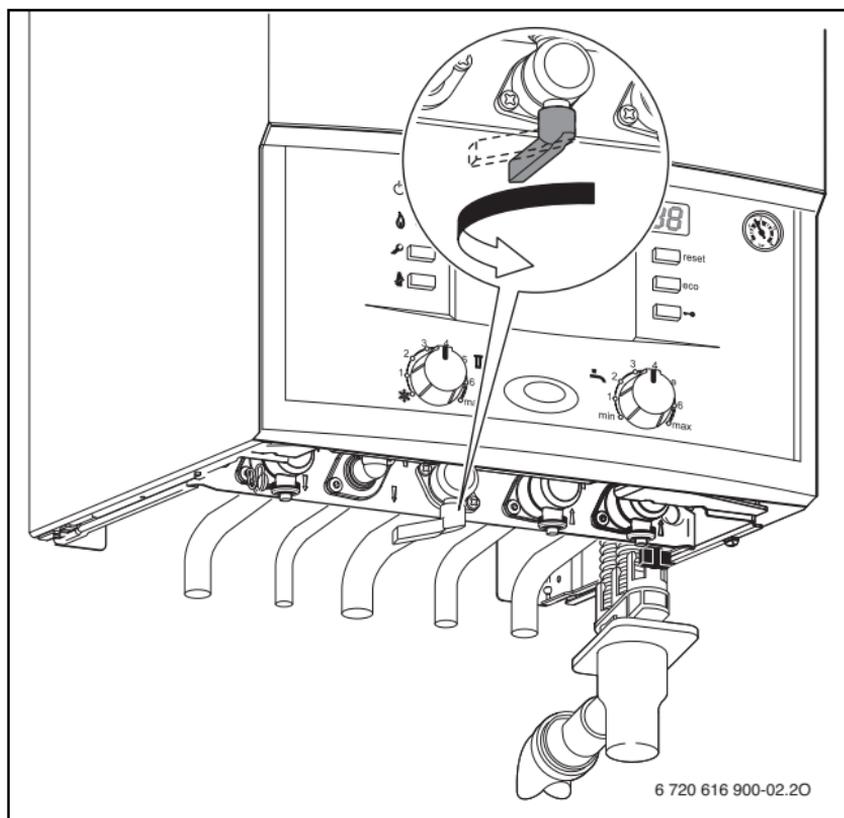


Fig. 3

Ouvrir les robinets

- Tourner la vis carrée avec une clé jusqu'à ce que l'encoche soit positionnée dans le sens de l'écoulement.
Si l'encoche est perpendiculaire au sens d'écoulement, le robinet est fermé.

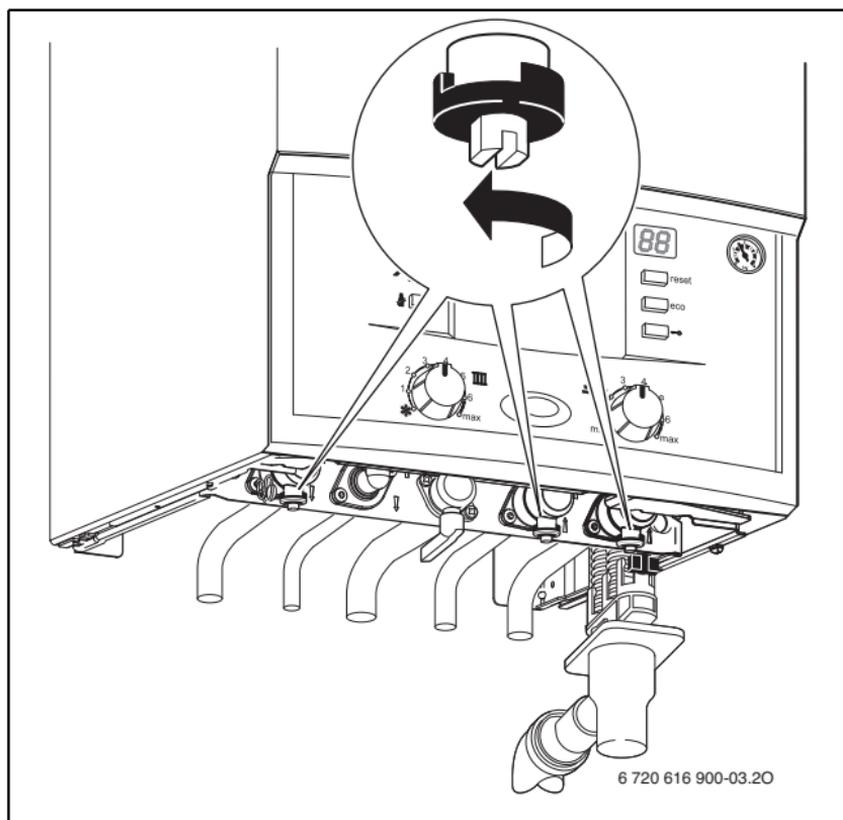


Fig. 4

Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage

La pression de service en fonctionnement normal doit être comprise entre 1 et 2 bars.

Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre installateur.

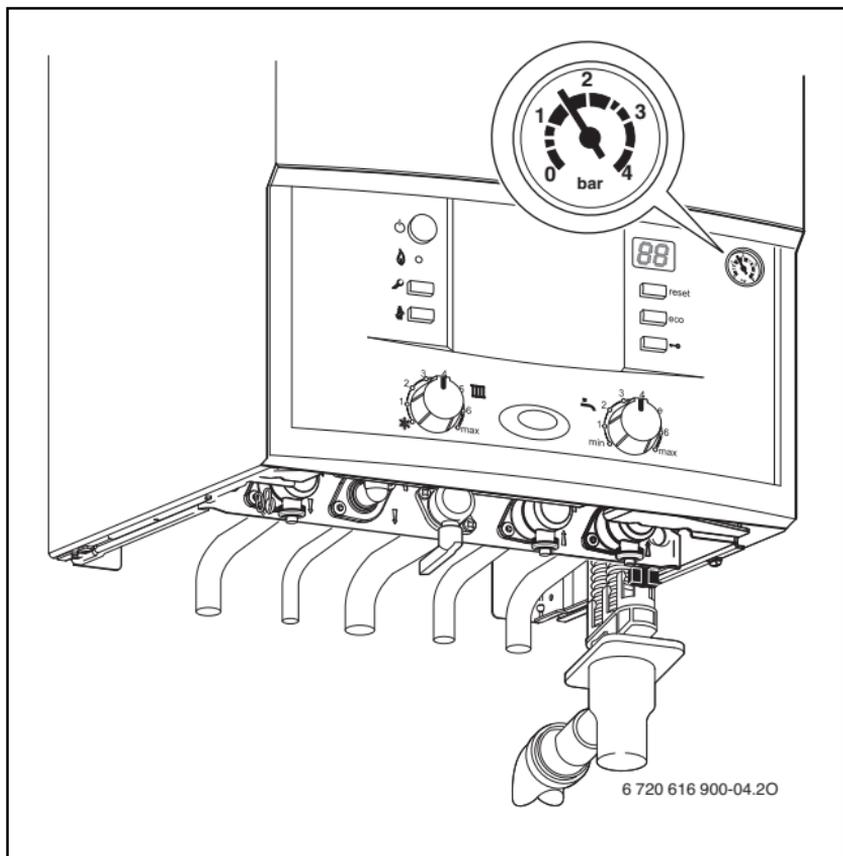


Fig. 5

Rajouter de l'eau de chauffage



AVIS : L'appareil peut être endommagé.

- ▶ Ne rajouter de l'eau de chauffage que lorsque l'appareil est froid.



Dans les appareils NGVS/NGLS : utiliser le robinet de remplissage de l'installation.

Dans les appareils NGVA/NGLA/CGVA/CGLA : Le dispositif de remplissage se trouve en dessous de l'appareil (→ fig. 6).

La pression maximale de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

- ▶ Ouvrir le robinet de remplissage et remplir l'installation de chauffage.

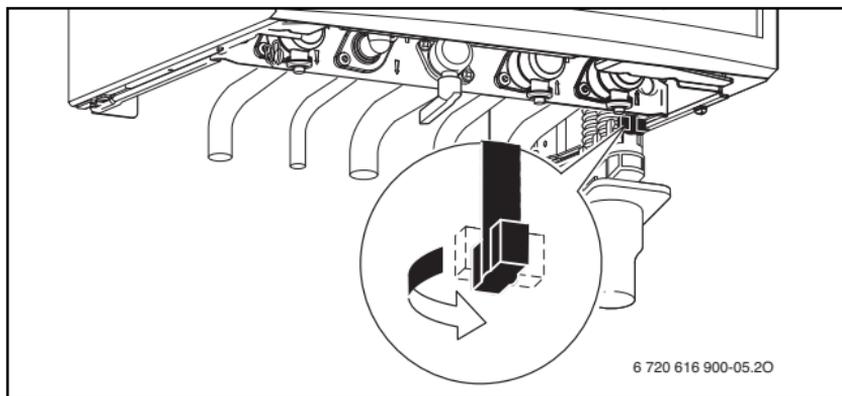


Fig. 6 Robinet de remplissage (appareils NGVA/NGLA/CGVA/CGLA)

- ▶ Refermer le robinet de remplissage.

5 Utilisation

Cette notice d'utilisation ne concerne que la chaudière.

Selon la régulation utilisée, certaines fonctions divergent au niveau de leur utilisation.

Les possibilités suivantes de régulation de chauffage peuvent être utilisées :

- Régulation à sonde extérieure installée sur l'appareil (appareils NGVA/NGVS/ NGLA/NGLS). Davantage d'éléments de commande seront alors disponibles sur l'appareil.
- Régulation à sonde extérieure montée en dehors de l'appareil.
- Thermostat d'ambiance
- ainsi que des régulations ou thermostats combinés avec une commande à distance.



Veillez donc tenir compte de la notice d'utilisation de la régulation utilisée.

5.1 Allumer/éteindre l'appareil

Allumer

- ▶ Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil sous tension. Le témoin bleu de fonctionnement s'allume et l'afficheur indique la température de départ de l'eau de chauffage.

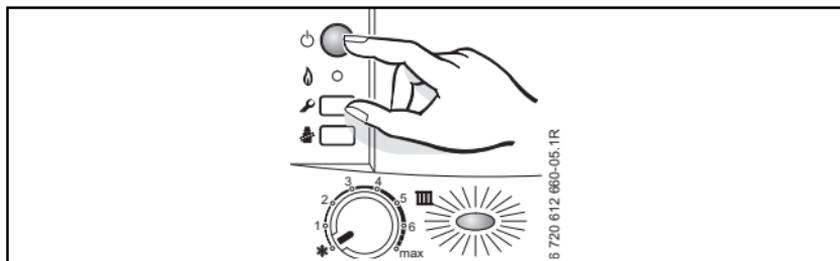


Fig. 7



Lors de la première mise en service, l'appareil est purgé une fois. Le circulateur chauffage s'éteint et s'allume à intervalles réguliers (pendant 4 minutes environ).

L'afficheur indique   en alternance avec la température de départ chauffage.

De plus, pour les modèles NGVA/NGVS/CGVA... à chaque mise sous tension l'extracteur adapte sa vitesse à la longueur du tube de ventouse.

L'afficheur indique   en alternance avec la température de départ chauffage.

Le mode « chauffage » ne sera opérationnel qu'à la fin de cette phase. Toutefois, une demande d'eau chaude sanitaire pourra être satisfaite immédiatement.

Arrêt

- ▶ Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil hors tension. Le témoin de fonctionnement s'éteint.
- ▶ Si l'appareil doit être mis hors service pour une longue période : prévoir une protection antigel (→ chapitre 5.7).

5.2 Mise en marche du chauffage

La température de départ de l'eau de chauffage peut être réglée entre environ 45 °C et 90 °C.

- ▶ Tourner le sélecteur de température , afin d'adapter la température de l'eau de chauffage à l'installation :
 - Planchers chauffants (avec kit extérieur) : par ex. position « 1 » (env. 45 °C)
 - Chauffage basse température : position « 3 » (env. 56 °C)
 - Circuit de chauffage traditionnel : position « 5 » (env. 72 °C)
 - Chauffage par convecteurs : position « max » (env. 90 °C)

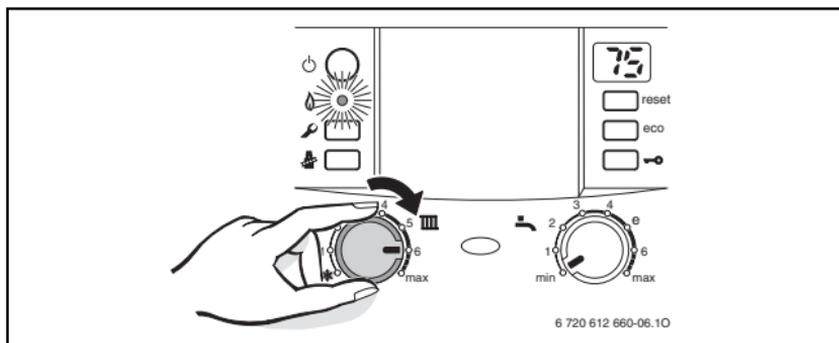


Fig. 8

Lorsque le brûleur est en marche, le témoin est allumé.

Position du sélecteur 	Température de départ chauffage
1	env. 45 °C
2	env. 48 °C
3	env. 56 °C
4	env. 64 °C
5	env. 72 °C
6	env. 80 °C
max	env. 90 °C

Tab. 2

5.3 Régulation du chauffage (en option)



Veillez tenir compte de la notice d'utilisation de la régulation de chauffage utilisée. Vous y trouverez :

- ▶ comment régler le mode de fonctionnement et la courbe de chauffage sur les régulations à sonde extérieure,
- ▶ comment régler la température ambiante,
- ▶ comment chauffer de manière économique et réduire la consommation d'énergie.

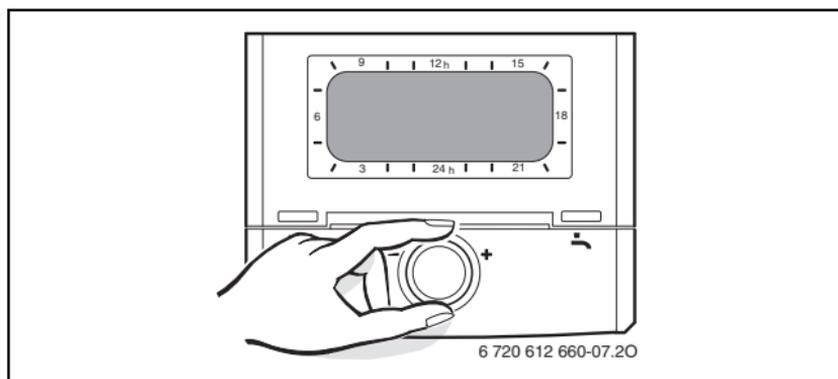


Fig. 9

5.4 Appareils NGVA/NGLA/CGVA/CGLA : Régler la température d'eau chaude sanitaire

- Tourner le sélecteur , afin de régler la température de l'eau chaude sanitaire. La température réglée clignote sur l'afficheur pendant 30 secondes.

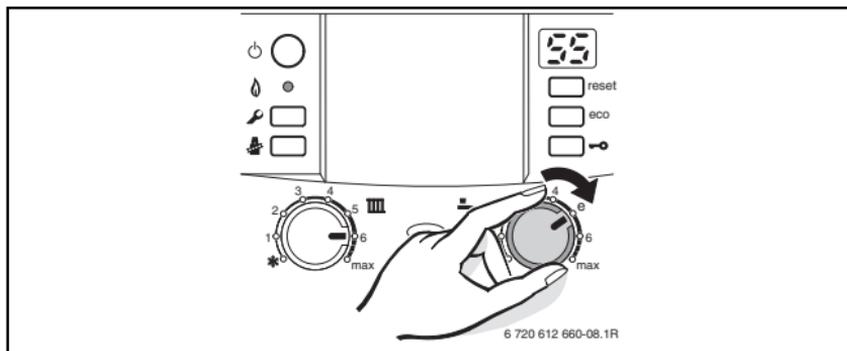


Fig. 10

Position du sélecteur 	Température d'eau chaude sanitaire
min	env. 40 °C
1	env. 40 °C
2	env. 43 °C
3	env. 46 °C
4	env. 48 °C
e	env. 50 °C
6	env. 60 °C
max	env. 60 °C

Tab. 3

Touche eco



En appuyant sur la touche **eco**, on peut choisir entre **mode confort** et **mode économique**.

- ▶ Pour passer du mode économique en mode confort, appuyer sur la touche **eco** jusqu'à ce qu'elle s'éteigne.
 - ▶ Pour passer du mode confort en mode économique, appuyer sur la touche **eco** jusqu'à ce qu'elle s'allume.
-

Mode confort, la touche eco est éteinte (réglage d'origine)

En **mode confort**, l'échangeur sanitaire est maintenu à la température réglée. Ceci permet de garantir une économie et un confort optimal en eau chaude sanitaire.

Mode économique, la touche eco est allumée

En **mode économique**, le maintien en température de l'échangeur sanitaire est désactivé. Cependant, la priorité sanitaire reste activée.

5.5 Appareils NGVS/NGLS avec option ballon : Régler la température d'eau chaude sanitaire

Ballon avec CTN

- ▶ Tourner le sélecteur , afin de régler la température de l'eau chaude sanitaire. La température réglée clignote sur l'afficheur pendant 30 secondes.

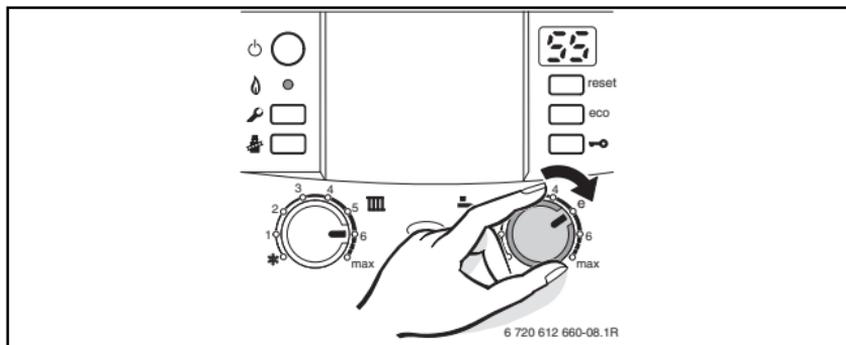


Fig. 11

Position du sélecteur 	Température d'eau chaude sanitaire
min	env. 15 °C (protection contre le gel)
1	env. 40 °C
2	env. 43 °C
3	env. 46 °C
4	env. 48 °C
e	env. 50 °C
6	env. 60 °C
max	env. 70 °C

Tab. 4


AVERTISSEMENT : risques de brûlure !

- ▶ En fonctionnement normal, ne pas choisir une température supérieure à 60 °C.
- ▶ Ne sélectionner des températures supérieures (jusqu'à 70 °C) qu'afin d'effectuer des désinfections thermiques (→ page 27).



Pour éviter une formation de calcaire importante en cas d'une dureté de l'eau supérieure à 27 °f (TH), nous conseillons de ne pas régler la température de l'eau chaude sanitaire au-delà de 55 °C.

Ballon avec thermostat

Si le ballon a son propre thermostat, le sélecteur  de la chaudière est sans effet (pas de hors-gel).

- ▶ Régler la température d'eau chaude au thermostat du ballon.

Touche eco


En appuyant sur la touche **eco**, on peut choisir entre **mode confort** et **mode économique**.

- ▶ Pour passer du mode économique en mode confort, appuyer sur la touche **eco** jusqu'à ce qu'elle s'éteigne.
- ▶ Pour passer du mode confort en mode économique, appuyer sur la touche **eco** jusqu'à ce qu'elle s'allume.

Mode confort, la touche eco est éteinte (réglage d'origine)

En **mode confort**, la priorité sanitaire est permanente. Le ballon est réchauffé jusqu'à atteindre la température souhaitée. L'appareil ne passe en mode chauffage qu'après.

Mode économique, la touche eco est allumée

En **mode économique**, l'appareil alterne toutes les 12 minutes entre fonctionnement réchauffage ballon et fonctionnement chauffage.

5.6 Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement)

- ▶ Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage .
- ▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage  entièrement vers la gauche (position ).
Le chauffage est coupé, seule l'alimentation en eau chaude sanitaire est active.
L'alimentation électrique des régulation, thermostat et horloge de programmation n'est pas coupée.

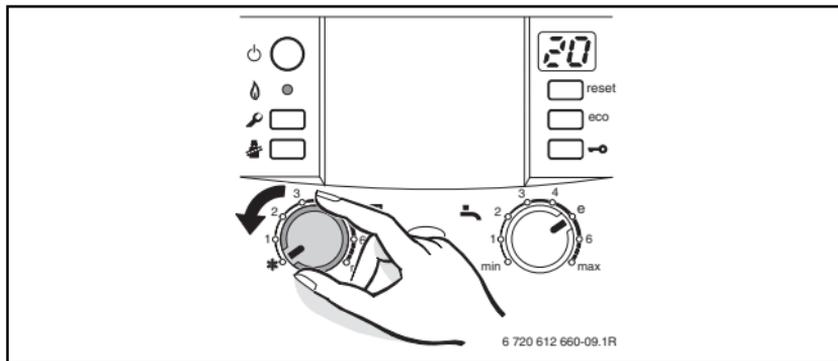


Fig. 12



AVIS : Risque de gel de l'installation de chauffage.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

5.7 Protection contre le gel

Pour le circuit de chauffage :

- ▶ Laisser l'appareil sous tension, ne pas couper le gaz et mettre le sélecteur  au moins en position 1.

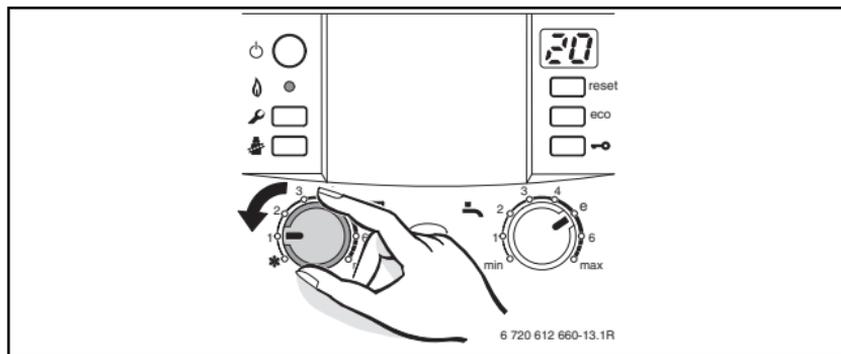


Fig. 13

- ▶ Mélanger du produit antigel à l'eau de chauffage lorsque l'appareil est hors service (voir notice d'installation) et vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

Pour le ballon (en option pour appareils NGVS/NGLS) :

- ▶ Tourner le sélecteur  vers la gauche jusqu'à la butée. La protection antigel est active lorsque la température du ballon descend en dessous de 15 °C.

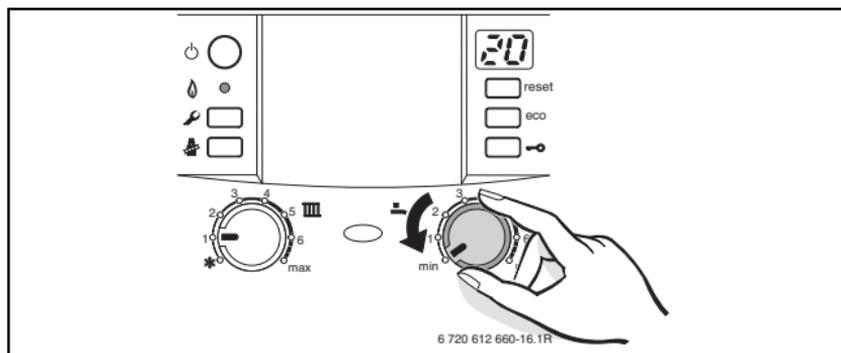


Fig. 14

5.8 Verrouillage des touches

Le verrouillage des touches agit sur les sélecteurs de la température de départ chauffage  et de température eau chaude sanitaire  ainsi que sur toutes les touches, sauf l'interrupteur principal, la touche de ramonage et la touche **reset**.

Enclencher le verrouillage des touches :

- ▶ Appuyer sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur indique  en alternance avec la température de départ chauffage.

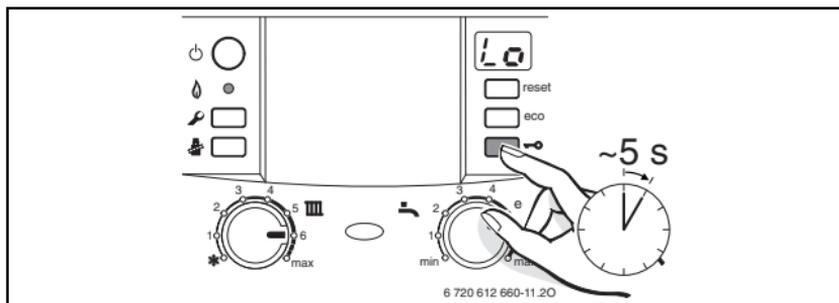


Fig. 15

Désactiver le verrouillage des touches :

- ▶ Appuyer sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur indique la température de départ chauffage.

5.9 Anomalies

Le tableau Heatronic contrôle tous les composants de sécurité, de régulation et de commande.

Si un défaut survient pendant le fonctionnement de l'installation, le témoin de fonctionnement clignote.

L'afficheur indique un code d'erreur et la touche **reset** peut clignoter.

Si la touche **reset** clignote :

- ▶ Appuyer sur la touche **reset** et maintenir jusqu'à ce que l'afficheur indique . L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

Si la touche **reset** ne clignote pas :

- ▶ Eteindre l'appareil et le rallumer (→ page 15).
L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

Si'il n'est pas possible de remédier à la perturbation :

- ▶ Contacter un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil (→ page 32).



Vous trouverez un aperçu des messages pouvant apparaître sur l'afficheur en page 28.

5.9.1 Contrôles anti-débordement (appareils NGLA/NGLS/CGLA...)

Les appareils NGLA/NGLS/CGLA... sont dotés de contrôles anti-débordement :

- **Sonde de contrôle d'évacuation des fumées S.P.O.T.T. (appareils à tirage naturel)** Le système détecte le débordement des fumées par la sonde de contrôle S.P.O.T.T. connectée directement au tableau électrique.
- **Sonde de sécurité individuelle V.M.C. (appareils V.M.C.)** Le système détecte le débordement des fumées par la sonde de sécurité individuelle V.M.C. connectée directement au tableau électrique.

En cas de perturbation de l'évacuation des fumées, la sonde déclenche l'arrêt de l'appareil, l'afficheur indique **A4** et le témoin de fonctionnement clignote.

L'appareil est bloqué pendant 12 minutes environ ; il se remettra en service normalement après ce délai.

Si le problème se répète plusieurs fois, à la 4ème occurrence l'appareil se verrouille. Pour le déverrouiller :

- ▶ Appuyer sur la touche **reset** et maintenir jusqu'à ce que l'afficheur indique . L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

Si ce type de perturbation est fréquent:

- ▶ Contacter un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil (→ page 32).

5.9.2 Sécurité collective des appareils V.M.C.

Le système de sécurité collective V.M.C. situé en dehors du logement fournit un courant basse tension 24 V à un relais disposé dans un boîtier électrique ; le relais commande l'alimentation de l'appareil (phase).

En cas de défaut d'extraction, l'alimentation 24 V est coupée, et par l'intermédiaire du relais, l'alimentation de l'appareil est interrompue (tous les voyants sont éteints).

Dès que l'extraction sera rétablie, l'appareil se remettra en service normalement.

Si ce type de perturbation est fréquent:

- Contacter un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil (→ page 32).

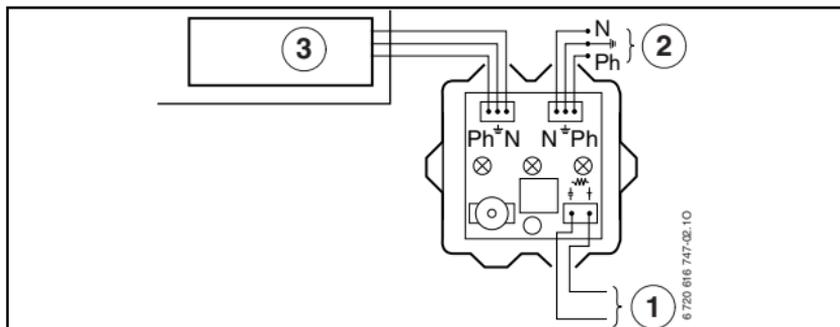


Fig. 16

- [1] Alimentation 24 V ~ 0,5 VA (intensité maximale d'appel 250 mA) V.M.C. collective
- [2] Secteur, 230 V ~ 50 Hz
- [3] Chaudière

5.10 Désinfection thermique (appareils NGVS/NGLS/CGVS/CGLS avec option ballon)



Sur certaines régulations de chauffage, la désinfection thermique peut être programmée à heures fixes (voir notice d'utilisation de la régulation de chauffage).

La désinfection thermique englobe l'ensemble du système d'eau chaude sanitaire, y compris tous les points de puisage.



AVERTISSEMENT : Risque de brûlure !

L'eau chaude peut occasionner des brûlures graves.

- ▶ Surveiller impérativement le fonctionnement à des températures supérieures à 60 °C.
- ▶ N'effectuez la désinfection thermique qu'en dehors des périodes normales d'utilisation.

- ▶ Fermer les points de puisage d'eau chaude sanitaire.
- ▶ Avertir les habitants du risque de brûlure.
- ▶ En cas d'utilisation d'une régulation avec programmation de l'eau chaude sanitaire, régler les horaires et les températures de façon adéquate.
- ▶ Appuyer simultanément sur la touche  et sur la touche de verrouillage  et les maintenir enfoncées jusqu'à ce que l'afficheur indique .

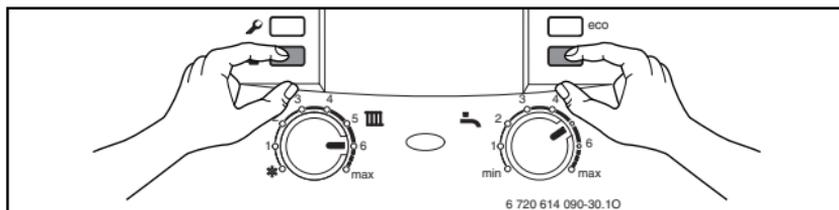


Fig. 17

- ▶ Attendre que la température maximale de l'eau chaude sanitaire soit atteinte.
- ▶ Ouvrir l'un après l'autre, du plus proche au plus lointain, les points de puisage d'eau chaude sanitaire de sorte que de l'eau à 70 °C ait coulé par chacun de ces points pendant plus de 3 minutes.

Utilisation

La désinfection thermique s'achève après 35 minutes durant lesquelles l'eau est maintenue à une température de 75 °C.



Si la désinfection thermique doit être interrompue :

- ▶ Eteindre l'appareil et le rallumer (→ page 15).
L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.



AVERTISSEMENT : Risque de brûlure!

L'eau chaude peut occasionner des brûlures graves.

- ▶ Une fois la désinfection thermique terminée, le contenu de l'accumulateur d'eau chaude ne se refroidit que peu à peu par perte thermique jusqu'à ce qu'il atteigne la température d'eau chaude réglée. C'est pourquoi la température de l'eau chaude peut, pour une courte durée, être supérieure à la température réglée.

5.11 Messages indiqués sur l'afficheur

Afficheur	Description
88	Verrouillage des touches actif
80	Adaptation à la longueur du tube de ventouse active ou purge en cours.
88	Augmentation de la température du départ chauffage trop rapide (surveillance des gradients). Le mode chauffage est interrompu pendant deux minutes.
88	Confirmation du démarrage d'un cycle de désinfection thermique.

Tab. 5

6 Consignes pour économiser l'énergie

Economiser le gaz

La chaudière a été construite de façon à assurer une consommation de gaz réduite, des émissions polluantes faibles et un confort optimal. L'alimentation du brûleur en gaz est réglée suivant la température ambiante désirée de l'appartement. La chaudière règle automatiquement la flamme du brûleur lorsque l'on varie la demande de température ambiante. Cette modulation de puissance assure un lissage des variations de température et permet une répartition homogène de la température dans les pièces de l'appartement. L'appareil peut fonctionner pendant un temps prolongé sans consommer plus de gaz qu'un appareil qui est soumis à des cycles marche-arrêt en permanence.

Entretien

Pour que la consommation de gaz et les émissions polluantes restent pendant longtemps les plus faibles possibles, nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et de faire effectuer un entretien de la chaudière tous les ans.

Régulation du chauffage

Le fonctionnement de la chaudière exige un thermostat d'ambiance ou une régulation à sonde extérieure.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques de sorte que la température ambiante souhaitée puisse effectivement être atteinte. Ne modifier la courbe de chauffage (sur la régulation à sonde extérieure) ou la consigne de la température ambiante (sur le thermostat), que si la température souhaitée n'est pas atteinte au bout d'un certain temps.

Chauffage par le sol

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant.

Aérer les pièces

Pour aérer les pièces, ne pas laisser les fenêtres entrouvertes. La pièce perd de manière permanente de la chaleur sans que l'air s'en trouve amélioré pour autant. Mieux vaut aérer brièvement mais intensément (fenêtres grandes ouvertes).

Fermer les robinets thermostatiques durant l'aération.

Eau chaude sanitaire (NGVA/NGLA/CGVA/CGLA et NGVS/NGLS/CGVS/CGLS avec option ballon)

Choisir la température de l'eau chaude sanitaire aussi basse que possible. Un réglage sur une température basse permet une économie d'énergie importante. En plus, les températures élevées de l'eau chaude entraînent un plus fort entartrage et entravent le bon fonctionnement de l'appareil (par ex. des temps de chauffe prolongés ou un débit d'eau réduit).

Pour les appareils NGVA/NGLA/CGVA/CGLA le mode **eco** avec message de demande permet une économie maximale de gaz et eau.

Bouclage sanitaire

Dans le cas d'une installation avec bouclage sanitaire, régler le programme horaire de la régulation en fonction des besoins individuels (par ex.: le matin, à midi, le soir). Consulter la notice d'utilisation de la régulation.

7 Généralités

Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'habillage avec un chiffon humide. Ne jamais utiliser de produits de nettoyage agressifs ou caustiques.

Conservation de cette notice d'emploi (appareils NGVA/NGLA et NGVS/NGLS avec option ballon)



Après avoir lu cette notice d'emploi vous pouvez replier la page du résumé du mode d'emploi (→ chapitre 8) vers l'extérieur et conserver la notice d'emploi dans la porte de l'appareil. Vous pourrez ainsi voir le résumé en ouvrant la porte.

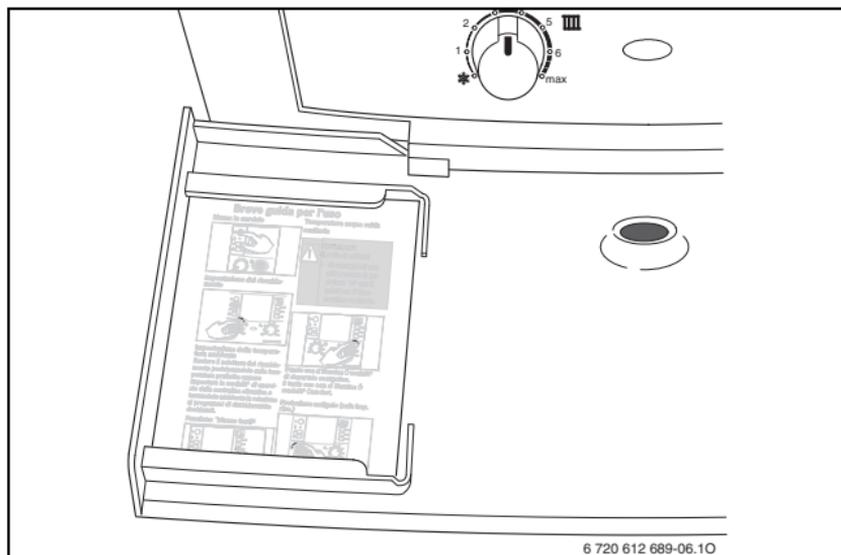


Fig. 18

Caractéristiques techniques de l'appareil

Si vous avez besoin du service après-vente, il est préférable de donner des renseignements précis sur votre appareil. Vous les trouverez sur la plaque signalétique ou sur l'autocollant indiquant le type de l'appareil sur le tableau Heatronic.

mégalis/égalis option ballon/mégalia (par ex. NGVA24-6HN)

.....

Date de fabrication (FD...) :

.....

Date de mise en service :

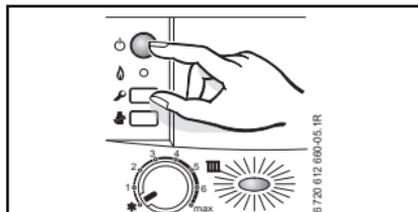
.....

Nom de l'installateur :

.....

8 Résumé du mode d'emploi

Allumer



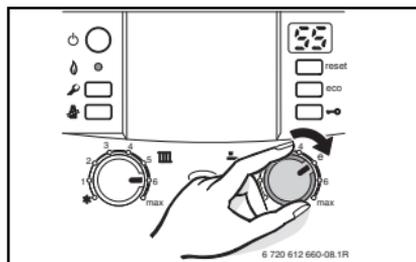
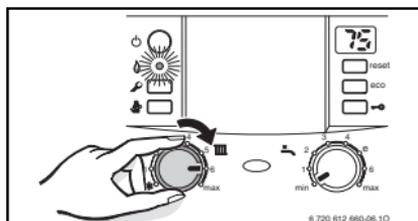
Température d'eau chaude sanitaire



AVERTISSEMENT :
Risques de brûlures !

► Tourner le
sélecteur  au
maximum sur « e ».

Mise en marche du chauffage



Régulation du chauffage

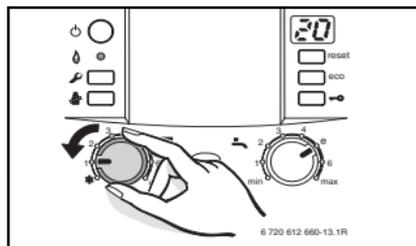
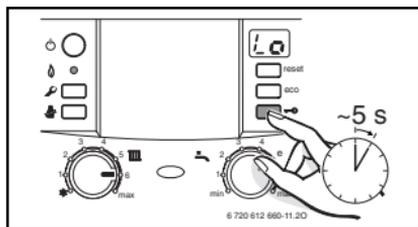
Positionner le thermostat d'ambiance sur la température choisie, ou régler la régulation à sonde extérieure sur la courbe de chauffage correspondante et sélectionner le mode de fonctionnement.

Mode confort : touche **eco** éteinte.

Mode économique : touche **eco** allumée.

Protection contre le gel

Verrouillage des touches



Notes

Notes

e.l.m. leblanc - siège social et usine :
124, 126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy Cedex

 **0 820 00 6000**

0,118 € TTC / MN

Fax 01 43 11 73 50

Une équipe de spécialistes à votre service :
du lundi au vendredi de 7 h à 21 h,
le samedi de 8 h à 18 h.

www.elmleblanc.fr

Informations Consommateurs

- 1 Votre nouvelle chaudière est accompagnée des documents suivants :
 - la notice d'emploi,
 - les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie à retourner, dûment remplie par vos soins, à e.l.m. leblanc.
- 2 Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **abonnement d'entretien**.
- 3 Pour connaître les adresses de notre réseau après-vente, contactez-nous au numéro ci-dessus.
Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.

